

Dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) vous trouverez l'ensemble des informations qui vous concernent personnellement.

Vous pourrez également effectuer vos démarches et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

Détail des revenus	Déclar. 1		Total
Total des salaires et assimilés <sup>2</sup> .....	29 250		
Déduction 10% ou frais réels .....	- 2 925		
Salaires, pensions, rentes nets.....	26 325		26 325
<b>Revenus perçus par le foyer fiscal</b>			
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....		63	
Revenus de capitaux mobiliers imposables <sup>7</sup> .....			63
<b>Revenu brut global</b> .....			<b>26 388</b>
CSG déductible .....			- 3
<b>Revenu imposable</b> .....			<b>26 385</b>
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>			2 335
<b>Impôt sur le revenu net avant corrections</b> .....			<b>2 335</b>
<b>Impôt total avant crédits d'impôt</b> .....			<b>2 335</b>
<b>CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS</b>	<b>Montant déclaré</b>	<b>Montant retenu</b>	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	15	15	- 15
<b>IMPOT NET</b>			
Total de l'impôt sur le revenu net.....			2 320

Suite en page suivante >>>

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RESIDENCE EXERCICE		RESIDENCE AUTOMEE		ENFANTS MAJEURS ELIGIBLES	ENFANTS MAJEURS ELIGIBLES	ENFANTS MAJEURS ELIGIBLES	PENSIONNÉS RECEVANT DES ALLOCATIONS	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MAJEURS ELIGIBLES	ENFANTS MAJEURS ELIGIBLES	ENFANTS MAJEURS ELIGIBLES	ENFANTS MAJEURS ELIGIBLES					
C										1,00

>>> Suite de votre avis

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE A RECOUVRER

2 320

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence <sup>26</sup>.....

26 385

Le revenu fiscal de référence

Informations indiquées pour mémoire

Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible <sup>19</sup>

63

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations d'épargne retraite versées en 2017, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2018 est de :

Plafond total de 2015 .....

Déclar. 1  
16 191

Plafond non utilisé pour les revenus de 2014 .....

4 142

Plafond non utilisé pour les revenus de 2015 .....

+ 4 266

Plafond non utilisé pour les revenus de 2016 .....

+ 3 804

Plafond calculé sur les revenus de 2016 .....

+ 3 862

Plafond pour les cotisations versées en 2017 .....

= 16 074

Vos démarches

- Sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- Par courriel : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)
- Par téléphone : Votre centre prélèvement service, pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :  
- Courriel : CENTRE PRELEVEMENT SERVICE  
Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impôts (0810 45 76 87)\*.  
Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).
- Sur place : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique « Contact ») :

\*Service 0,06 € / min + prix appel